



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture - 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy,
le 23 mars 2009

Les négociations récentes entre GDF Suez, la FNSEA, les Producteurs de Légumes de France et la FNPHP ont abouti à un accord important pour la profession.

GDF Suez s'engage à aider les producteurs dans la gestion de leur trésorerie en mettant en œuvre des dispositions exceptionnelles :

1. Tous les clients bénéficiant d'un service de lissage des paiements (soit trimestriel soit mensuel) ont reçu une proposition de report des échéances de mars et avril - qu'ils ont accepté pour la plupart - sur les 6 mois suivants.
2. GDF Suez s'engage à étudier la mise en œuvre de dispositions identiques aux serristes non titulaires d'un service lissage des paiements qui en exprimeraient par écrit la demande auprès de leur interlocuteur commercial Gdf Suez. Plusieurs demandes ont d'ores et déjà été traitées à ce jour.

Ces dispositions sont transitoires et ne sont proposées que pour les échéances de mars et avril.

Source : FDSEA Haute-Savoie d'après FNSEA